

La comptabilité BNC : comment ça marche ? (module 1)

TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 90 €

PUBLIC *Max 20 participants*

Professionnels libéraux qui viennent récemment de démarrer leur activité

INTERVENANT(S)

Françoise KEIFLIN
Expert-comptable

Inscription

DATE(S) 	DURÉE 	HORAIRES 	TYPE DE SESSION 
Mardi 24 septembre 2024	2 heures	de 10h00 à 12h00	CLASSE VIRTUELLE

PROGRAMME

La comptabilité BNC est une comptabilité de trésorerie, tenue selon la méthode recettes – dépenses.

Cette formation a pour objectif de vous familiariser avec les règles comptables et fiscales propres à l'activité libérale.

Que votre comptabilité soit manuscrite ou tenue au moyen d'un logiciel comptable, cette formation vous permettra d'acquérir les bases indispensables en matière de comptabilité.

Les obligations comptables :

- Nomenclature comptable des professions libérales
- Recettes-dépenses ou option créances et dettes
- Pièces justificatives de la comptabilité
- Conservation des documents comptables

Tenue du livre-journal des recettes et des dépenses :

- Enregistrement des recettes et dépenses, d'exploitation et « patrimoniales »
- Dépenses mixtes et dépenses forfaitaires
- Apports et prélèvements personnels

Cas particuliers